

Conseil municipal

Séance publique du Jeudi 29 mars 2018

Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Patrice Castillon - Eliane Galtier - Christine Cabantous - Angel Brigido
Guy Sabarthes - Irène Prioton

Excusés

Pauline Berdeil donne pouvoir à Eliane Galtier
Philippe Clément donne pouvoir à Guy Sabarthes

Ordre du jour

1. Compte de gestion et Administratif des 3 budgets 2017
2. Vote des budgets
3. Taux d'imposition
4. Vote des subventions aux associations
5. Prix de l'eau potable 2018
6. Prix de l'eau à la Viticolonne à destination des « Exploitants agricoles »
7. Prix de l'eau à la colonne d'eau de Camplong
8. Création du poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe – tableau des effectifs

Le Maire ouvre la séance en rappelant les mouvements des personnels en grève et des retraités contre la politique d'austérité et de désengagement de l'État que poursuit le président Macron. Il propose que l'on consacre un moment à débattre, après l'attentat terroriste du Super U de Trèbes, sur les conséquences que ces actes improbables ont sur la vie ordinaire des populations. Il demande à Anne Cabrié, dont l'école était à proximité immédiate du Super U, de donner son point de vue et son témoignage au regard du vécu des enfants qui étaient dans la classe et de leurs parents.

1. Compte de gestion et Administratif des 3 budgets 2017

Délibération de reprise des résultats

Compte administratif 2017 Fonctionnement

Dépenses 742 876,47€ + Recettes 783 616,42€ Excédent 2017 40 739,95 €

Investissement : Dépenses 366 575,19 € Recettes 520 484,04€ Reste à réaliser : 153 908,85€ (dont 130 000€ de la vente du terrain 4 parcelles de la Condomine)

Excédent reporté global : 153 908,85€ + 40 739,95 € + 70 490 € (excédent antérieur reporté) = 265 138,80€

Compte administratif 2017 EAU : Exploitation : Dépenses de 97 088,22€ Recettes : 99 789,22€ Résultat 2 701€

Investissement : dépenses 54 179,17€ Recettes 52 885,09€ Résultat : - 1294,08€

Compte administratif 2017 CCAS: dépenses de 6656,14 € et 1704€ de recettes - résultat 2017 -4952,14€

VOTE

POUR	9
CONTRE	
S'ABSTIENT	1 (le maire)

2. Vote des budgets

Ce budget est le résultat des exercices antérieurs et se projette aussi sur 2019.

Le conseil municipal n'augmentera pas les impôts.

Recette Dotation globale de fonctionnement habituelle, taxes aménagements.

Recette photovoltaïque 32 000€

Recette vente de bois 26 500€

Ces recettes et les dépenses réduites de fonctionnement nous permettent de faire un virement de 212 756€ à la section investissement

Fonctionnement : Priorités social, culture, vie associative, école maintenues

Investissement : réalisation de la Viticolonne 65% de subventions 240 000 TTC

Réfection des chemins

Réfection d'éclairage public par tranches (subventions)

Voirie trottoirs...

Budget primitif 2018 Fonctionnement

Dépenses : 820 684€ Recettes 636 000€ + Excédent reporté 184 684 € soit 820 624€

Investissement : Dépenses 477 090 € Reste à réaliser : 14 817€

Recettes 401 508 € + 12 400 de restes à réaliser + 77 999 € de report soit 491 907€

TOTAL du budget 1 312 591€

Budget primitif Eau 2018 : pas d'augmentation du prix de l'eau

EAU : Exploitation : Dépenses de 155 409€ (17 000€ soit ½ salaire sont pris en charge par ce budget)

Recettes : 109 800€ Restes à réaliser 45 609€

Investissement : dépenses 61 571€ Recettes 49 409€ Reste à réaliser 12 162€ (Nettoyage du barrage de Camplong, rénovation de la Pompe rue des Jardins)

Total budget de l'eau : 216 980€

Compte administratif 2017 CCAS: dépenses de 11 200€ + résultat de fonctionnement reporté 776€

11 976€ de recettes

Priorité politique pour réaliser des actions sociales envers des individus ou familles, de même qu'une ligne d'actions en direction des personnes âgées (festivités, taxi)

Voté à l'unanimité des participants

3. Taux d'imposition

PAS d'AUGMENTATION DE LA COMMUNE mais l'Etat a augmenté les bases !

Voté à l'unanimité des participants

4. Vote des subventions aux associations

Les associations loi 1901 sont à but non lucratif. Les bilans financiers ont été transmis par presque tous les présidents d'associations. Les autres sont invités à le faire.

Voté à l'unanimité des participants

5. Prix de l'eau potable 2018

Pas d'augmentation – tarification incitative installée depuis 2010

Voté à l'unanimité des participants

6. Prix de l'eau à la Viticolonne à destination des « Exploitants agricoles »

Cette installation conforme aux réglementations réalisée par la commune est un acte politique du point de vue de l'écologie mais aussi de l'aide aux exploitants agricoles.

Facturation des services de la viticolonne : espace lavage et espace remplissage

Badge prix annuel de revient du badge tous les m³ utilisés seront facturés au prix coutant 1€/m³

Voté à l'unanimité des participants

7. Prix de l'eau à la colonne d'eau de Camplong

Après rencontre des agriculteurs de Camplong, il a été décidé qu'une association des viticulteurs de Camplong se verra facturer le mètre cube d'eau à la borne de Camplong équipée d'un compteur au même prix qu'à la viticolonne. La colonne Route de Camplong non potable sera auto gérée en libre-service.

Voté à l'unanimité des participants

8. Création du poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe – tableau des effectifs

Création du poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe au tableau des effectifs
Françoise Galasso sera régularisée sur son poste d'ATSEM

Voté à l'unanimité des participants

« Séance clôturée à 22h37, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents